CORSE
Axe 1 : PRISE EN CHARGE DU PATIENT

Former des professionnels des EHPAD aux troubles cognitifs, à la démence et aux prises en charge non médicamenteuses des troubles du comportement

Contexte

La commission de la transparence de la HAS a réévalué le service médical rendu des médicaments indiqués dans le traitement symptomatique de la maladie d'Alzheimer. A l'issue de ces travaux, la HAS a considéré un service médical rendu insuffisant. Par suite, le ministère a engagé la procédure susceptible de conduire au déremboursement de ces médicaments. Cette circonstance renforce les enjeux associés à la prise en charge des troubles comportementaux et notamment renforce l'intérêt des thérapies non médicamenteuses. Une enquête menée en 2014 montre que 94% des établissements d'hébergement accueillant ces personnes déclarent mettre en œuvre ces thérapies, pointant ainsi l'importance que celles-ci occupent dans l'accompagnement des personnes atteintes de MA. Un grand nombre de ces interventions sont menées par des professionnels rarement formés à les mettre en œuvre, renforçant ainsi le questionnement sur le bien-fondé de celles-ci et par conséquent leur efficacité dans des conditions qui ne sont pas toujours favorables à leur implémentation. Au niveau international, l'efficacité de certaines des interventions psychosociales est reconnue cliniquement depuis plusieurs années.

Objectifs

Permettre aux personnels des EHPAD de mieux appréhender les troubles comportementaux afin de limiter le recours inapproprié aux services d'urgences et plus généralement les ruptures de parcours qu'il entraine

Permettre aux EHPAD de mieux jouer leur rôle dans l'accueil des personnes atteintes de Maladies D'Alzheimer et apparentées

Permettre de mieux comprendre les troubles du comportement , mieux les appréhender et limiter la souffrance au travail liée à une mauvaise compréhension de ces troubles et au sentiment d'impuissance qu'ils entrainent

Améliorer le fonctionnement global de la filière de prise en charge des personnes atteintes de MAA en permettant aux UCC de ré-adresser les patients dans leur lieu de vie dans un délai raisonnable ;

Donner aux personnels des EHPAD une connaissance des différentes thérapies non médicamenteuses

Programme

- Compréhension des troubles du comportement dans le cas de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées
- Attitudes de communication adaptées

- Attitudes de soins adaptées
- Les grandes catégories d’interventions psychosociales, leurs objectifs leurs finalités, leurs limites :
  - Intervention à visée thérapeutique et relationnelle
  - Intervention à visée ré-éducationnelle
  - Intervention à visée environnementale
  - Intervention à visée de soin et de bien-être
  - Intervention à visée ludique et culturelle
- Cadre éthique et déontologique des interventions psychosociales: personnalisation, consentement et adhésion...

Exercice
2019

Nature
AFN

Durée
N/C